

N/REF : 30/06/2025 16H57 C:000053 I:11123
V/REF : AC/C22766
V/Email reçu le Lundi 30/06/2025 a 16H57

AIGUILLON CONSTRUCTION
SA HLM
60 Avenue du Canada
CS50147
35201 RENNES CEDEX 2

V/REF.IMM. SBIO
IMMEUBLE : SYMBIOSE -SBIO
2/4, RUE DE LA METAIRIE
3, RUE DU BOCAGE
44700 ORVAULT

Rennes, le 03 Juillet 2025

Référence Marché: 024054-PBS-002-Lot6 Loire Atla
LOCALISATION : ALLEE 2 METAIRIE - MME LE FEUVRE 07 71 03 53 83
LOGEMENT N° 123266, PORTE N°E32, 3° ÉTAGE, TYPE 3
MOTIF : PB EAU CHAUDE - VÉRIFICATION DU BEC
Donneur d'ordre : M. T CERPELLI

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :
Travaux de plomberie en partie privative.

INTERVENTION DU 02/07
MISE EN PLACE DU VÉHICULE ET DU MATÉRIEL
CONTROLE INSTALLATION
AUGEMENTATION DE LA TEMPÉRATURE DE L'EAU CHHAUDE
CONSTAT : L'EAU CHAUDE MET DU TEMPS A ARRIVER CAR LA NOURRICE SE TROUVE
DANS LA CHAMBRE QUI REDISTRIBUE SUR TOUS LES POINTS D'EAU.
INSTALLATION CONFORME AU BON FONCTIONNEMENT
FIN DE CHANTIER ET REPLI DE MATÉRIEL

OBSERVATIONS : CL LCOMPTER Email envoyé le 02/07/25 a 10H04 tcermelli@aiguillon.com
CL LCOMPTER EMAIL ENVOYÉ LE 02/07/25 A 10:02 M. T CERPELLI

DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE :
Déplacement d'un VEHICULE ATELIER équipé de matériel de plomberie
(poste a souder, raccords et longueurs de tuyaux de différents diametres,
génératrice 220 volts, perceuse, tronçonneuse, etc).
Reconnaissance du chantier. Installation et mise en place du matériel (si
nécessaire).
Réalisation du travail conformément aux regles de l'art.
Vérification en fin d'intervention de la bonne exécution, contrôle de
l'étanchéité (si nécessaire).
Nettoyage du chantier. Evacuation des détritrus (si nécessaire).
Relevé du plan de l'intervention (si nécessaire).
Ce descriptif technique n'est pas contractuel.
Les temps facturés comprennent : le déplacement aller-retour de notre véhicule

auquel s'ajoute le temps sur place (Heure de départ - heure d'arrivée).

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix d'achat sauf conditions particulières convenues avec le client.

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	PBL164-Réglage température EC	1	30,00	30,00
	TOTAL H.T.			30,00
	T.V.A. a 10,00%			3,00
	TOTAL T.T.C.En EURO			33,00

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre règlement au 31 Aout 2025

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.